

CR de la réunion des PresUR du 23 octobre 2025

Présents : Laure Canonne, Philippe Caramello, Didier Charlemagne, Francine Chich, Frédéric Duval, Dominique Gastaldi, Didier Goyer, James Labruyère, Daniel Lambert, Pierre Le Cabec, Philippe Lebrun, Joël Lemoine, Jean-Pierre Lucas, Michel Marchand, Fabienne Mondié, Françoise Morio, Gisèle Peyrot-Chevry, Danièle Pruvot, Bernard Rochet, Chantal Signoret-Dussutour, Michel Villequey, Benoit Filleul (UR 22)

Absents excusés : Gérard Camus, Thierry Martinet (UR 24)

Invités : Manuel Biabiany, UR 09

Dominique Gury

Stéphane Benhamou

Jean Saleilles

ODJ sujet principal : les délégations régionales

Dom Gastaldi : On commence juste à l'expliquer. Il faut que les PresUR soient bien informés.

Jean Saleilles : rien n'est acté, on est en train de construire et on va voir avec les PresUR pour que tout le monde soit gagnant. Il n'y a rien de secret ni de tabou, il est important de construire ensemble.

Stéphane Benhamou : un avis positif a été donné pour co-construire l'organisation de la FPF demain. Démarche ensemble, du bas vers le haut (UR/clubs/membres/vers FPF.

Sur la liste des réflexions envoyées par les presUR, Stéphane a fait plusieurs catégories.

Questions à co- construire :

Le nom de président sera gardé, peut-être président de délégation régionale

Faire bénéficier les clubs de l'assurance prise nationalement : oui, mais gros boulot administratif, le temps de discuter avec l'assurance : la MACIF ou une autre.

La gouvernance est à définir ensemble. Aucun pouvoir ne sera enlevé aux PresuR. Cela permettra par le fait d'être tous ensemble d'avoir plus de force, par ex pour les demandes de subventions.

Actuellement, le bureau élu des UR est constitué de membres de la FPF et pas de l'UR et il est élu par des adhérents de la FPF, pas des UR. Donc, il y a là un vrai problème juridique.

Il n'y a pas les Urs contre la FPF. C'est avancer tous ensemble, pour la gouvernance commune

Il n'y a personne, sauf malversation ou responsabilité pénale, par exemple pour consultation de sites pédopornographiques, qui pourrait être « viré par la FPF » sans que l'UR ne le veuille.

Autonomie financière de chaque délégation

L'idée pourrait être d'aller sur une banque commune, pour avoir un accord global (par ex pour les frais de tenues de compte, de frais de CB...).

Il faut voir ce que chaque région a pu obtenir pour qu'on puisse aller plus loin tous ensemble.

Organisation des concours régionaux et remboursement de frais : pas de changement

Si bilan financier positif, qui garde l'excédent ? Cagnotte des UR ?

Pas de raison que ça change non plus ; voir avec l'avocat.

Pourra t-on conserver des organes de gouvernance régionaux ? Oui on peut imaginer une gouvernance locale .

Question de Manuel Biabliani : pourquoi on change, quel intérêt ?

Par ex le rescrit fiscal pour tout le monde.

L'UR est souvent moins visible que la FPF : L'UR est quelque chose de nébuleux pour pas mal d'adhérents. Une délégation régionale sera plus claire.

Mais à l'inverse il y a parfois des défiances locales par rapport au national.

En fait, en ce moment, l'ancrage est une coquille vide car les adhérents sont adhérents à la FPF et pas à l'UR, on a donc un problème légal.

La délégation régionale fonctionne dans beaucoup de fédérations sportives.

Fr Morio : Les Ur n'ont pas de valeur légale ? Mais pourtant déclarées en préfecture ? Mais ce n'est pas légal car pas d'adhérents dans les UR, dit St Benhamou.

Faire remonter tout de la base est compliqué, tout est fait pour que ça ruisselle du haut.

Danièle Pruvot : il y a eu des pbs dans le passé quand les adhérents adhéraient à l'UR et qu'ensuite ça remontait à la FPF, ce serait dommage de revenir en arrière.

Danièle est membre d'une association qui fonctionne en délégation régionale, et chacune a ses comptes, son autonomie et il n'y a aucune inquiétude à avoir. On a le poids de la FPF avec chaque délégation régionale.

St B est d'accord avec ça

M Villequey : est-ce que ce n'est pas possible de dissocier le paiement et l'inscription, inscription à l'UR et paiement à la FPF ?

St B : ce serait un enfer à gérer. Il dit qu'il y passe 1 heure tous les jours, avec Dom Gury. Ils ont environ 250 interventions entre septembre et janvier.

Ce serait compliqué de gérer ça pour chaque UR.

Est-ce que le fait de passer en délégation va changer les pbs ? Non, mais la gestion centralisée fait que les pbs sont de moins en moins nombreux.

On doit s'inscrire et payer au même endroit, sinon pas légal.

Jean Saleilles : il semble que qqch n'est pas évident pour tout le monde : « Est-ce que je vais rester président : OUI, est-ce que je serai élu : OUI »

Est-ce que l'UR va garder ce qu'elle a du point de vue financier : OUI, la FPF n'a jamais pillé les cagnottes des UR. La FPF est la plus transparente possible.

Il faudrait dire NOUS la FPF au lieu de VOUS la FPF

On crée des choses tous ensemble.

La FPF est sur tout le territoire, pas à Paris.

D Pruvot pense qu'il y a pour certains un problème avec le mot « délégation » ; or, délégation, ça va de haut en bas mais aussi du bas vers le haut, c'est un lien entre les différentes instances, ce n'est pas un pouvoir qui vient du haut vers le bas.

Pb des réversions qui ont lieu 2 fois seulement dans la saison (en décembre et fin août) et ce serait peut-être possible d'en faire une autre à mi - chemin car notre système est peut-être un pb pour les petites UR.

JS décision sera prise au niveau du CA, mais les réversions peuvent être fractionnées

Ce qu'on reçoit en décembre représente 50 à 75% de la somme totale, selon la taille des UR.

S'il y a des pbs dans les Urs on peut en discuter au niveau du CA, Faire remonter les pbs au niveau du CA c'est essentiel.

St B : partager les idées

Didier Goyer

Est-ce que ça rendrait la cotisation obligatoire pour tous les adhérents : NON il y aurait toujours des gens non fédérés dans les clubs fédérés, comme avant.

F Morio : discutera-t-on de ça avec les présidents de clubs ? OUI mais pas maintenant. Il faut d'abord qu'on ait toutes les réponses de l'avocat et préparer un support pour expliquer aux présidents de clubs.

SB : Est-ce qu'on aura toujours une AG ? : OUI

Le droit associatif permet de faire beaucoup de choses du moment qu'on reste dans la légalité.

Et on doit envoyer comme maintenant les bilans moraux et financiers au national.

SB : On aura une répartition régionale qui correspondra au même découpage que maintenant et non pas caler les UR sur les régions administratives

SB : Les Ur qui n'ont pas fait la démarche de rescrit fiscal ne peuvent pas utiliser le rescrit de la FPF. En délégation régionale, ce serait possible.

SB : Il existe des textes officiels car une délégation est une association loi 1901. Il faudra juste bien penser à tous les points avec l'avocat.

SB : une AGE sera faite au niveau national qui validera l'absorption des UR. Puis les UR devront faire une AGE locale pour valider l'absorption.

Comptabilité commune : il faudra voir avec l'avocat comment structurer. Livrets. (Possibilité de plusieurs livrets, pour les UR qui en ont ?)

Les délégations devraient pouvoir faire des demandes de subventions à leur bénéfice.

Il n'y aura pas de suppression de comptes bancaires : il y aurait une absorption des actifs qui seraient ensuite reversés aux délégations régionales.
Voir ce qu'il en est pour les comptes rémunérés, type livret.

F Duval : Cas particulier Alsace Moselle - voir avec l'avocat
La Moselle est sous régime local Alsace et Moselle : voir comment ça peut fonctionner, et les 3 autres départements sont sous régime général. Compliqué dans cette région.

Dom Gastaldi dit que cette réunion est efficace.

JS : prévenir les clubs : certains sont déjà au courant sans doute.
Mais on est sur une phase de construction. Les réponses qui nous manquent seront posées à l'avocat. On ira jusqu'au bout si c'est avantageux pour tout le monde.
Rappelle que les Presur se réunissent 1 fois par mois et le CA aussi.

SB termine en disant qu'il ira voir l'avocat avec toutes nos questions.

F Duval : est ce qu'on restera avec nos N0s UR 05, 06, ou alors UR Bretagne, Alsace Lorraine. Sans doute un nom plus marquant qu'un numéro.

D Goyer : la liste des questions va-t-elle être jointe ? Oui

M Marchand : peut-on en parler aux clubs. Peut-être attendre d'en savoir plus ?

SB pense que ça vaudrait le coup de temporiser pour avoir une communication plus claire, et déjà savoir si ça va se faire ou non.

Ph Caramello : Construction d'un support pour nous, présidents, pour qu'on puisse répondre clairement.

Le gros sujet ce sera les statuts, et il faudra sans doute des groupes de travail.

JS : il y aura des questions posées dans les régions et on a déjà des pistes. Ne rien cacher à personne mais ne pas provoquer le débat car c'est tôt.

M Marchand dit qu'il l'a déjà dit dans ses clubs et dans l'UR pour préparer le terrain en douceur. Car il pense que ça va se faire et que c'est mieux si on prépare le gens en amont pour qu'ils s'habituent aux changements L'accueil a été positif.

D Pruvot a eu une réunion un peu informelle avec des membres de l'UR et a dit qu'on était en phase de réflexion pour fonctionner en délégation régionale et elle a eu un excellent accueil.

B Filleul : on peut parler d'évolution et pas de révolution et si on ne se bouge pas du tout on se sclérose.

Dom Gastaldi : on peut commencer à introduire le sujet si on a l'occasion d'en parler

JS : parler du bicentenaire pour que ça rejaillisse au niveau national
JS, SB, quittent la réunion.

James :

A repris la suite des boîtes et se déplace demain dans l'entreprise pour discuter des boîtes, des présentoirs...

Voir combien ça coûte, qui commande, le transport...

Il faudra faire un sondage dans les clubs pour savoir ce qu'on veut, et regrouper par UR.

Les cimaises font 1m20, de la taille d'une table.

Dépt Compétition, au niveau du Superchallenge, on va faire appel aux régions pour trouver des juges, qui acceptent la façon de juger de la FPF.

Il y aura une visio leur expliquant tout ce qu'on a à faire.

Ce peut être des juges débutants désireux de se former.

Le guide est sorti, bien le lire, il est sur le site.

Fin de la réunion à 19 h 35